1133 PV

MASQUE FFP3 PLIABLE

(AVEC SOUPAPE)



Utilisation

Protection contre les particules très toxiques et les aérosols solides et/ou liquides toxiques : poussières de chrome, cobalt, plomb, cadmium, bois durs(chêne, hêtre), amiantes, (faible concentration), silice, granit, fibres de céramique, légionelle (courte durée).



99% des poussières stoppées (diamètres moyen de 0.6 microns)



Caractéristiques

Média filtrant	Polypropylène
Barrette nasale	Acier recouvert de polypropylène
Sangle élastique	Latex synthétique
Mousse nasale	Polyuréthane grise
Cadre de la soupape	Polypropylène
Membrane de la soupape	Caoutchouc vulcanisé
VME*	50 fois la VME

Durée maximum d'utilisation

8 heures sur une même période de travail Marquage NR : Non Réutilisable

Durée de stockage

5 ans à partir de la date de fabrication (dans des conditions correctes de stockage):

- Taux maximum d'humidité relative de 90%
- Température de stockage entre -20°C et +40°C

Ne pas utiliser

Si oxygène <17% ou en présence supposée ou potentielle de gaz toxiques.



Conditionnement

- Sachet individuel
- Boîte de 20 masques
- Carton de 12 boîtes



- Demi-masque filtrant pliable, contre les particules, non réutilisable.
- Média-filtrant extrêmement fin et léger pour un confort d'utilisation même sur de longues périodes.
- Barrette nasale (pince-nez) pour une meilleure étanchéité.
- Renfort mousse intérieur.
- Attaches élastiques (sans agrafes) pour un réglage aisé.
- Pliable 2 plis (pas de contamination de la face interne).
- Léger et confortable.
- Emballage individuel (pour de meilleures conditions d'hygiène).
- Tailles Universelle.
- Possibilité de mettre le masque en sangle d'attente.

Existe uniquement en version avec soupape, pour un meilleur confort réspiratoire et absence de buée pour les porteurs de lunettes.



Normes

• EN 149 : 2001 + A1 : 2009

Directive EPI 89/686/CE (articles 10 & 11B)



Tests

- Test de charge 120 mg (selon les exigences de l'amendement A1: 2006 de la norme 143 : 2000).
- Testé à la poussière de dolomite (résistance à encrassement et durée de vie plus longue dans des environnements très poussiéreux).
- Ce test est une exigence optionnelle de la normes EN 149.



*VME : Valeur moyenne d'exposition. Concentration moyenne pour une journée de travail de 8 heures et une semaines de 40 heures, sur laquelle l'exposition journalière ne représente aucun risque pour la santé.